

**Certificat d'examen de types
n° F-04-C-662 du 28 juillet 2004**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E040023-D1

**Ensembles de mesurage PERNIN Equipements types
EUROPA 20E, EUROPA 40E, EUROPA 80E,
EUROMAX 20E, EUROMAX 45E, EUROMAX E48,
DISTRILUB 9, DISTRILUB 9 E et DISTRILUB 12 E.**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n°2001-387 modifié du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesurés volumétriques de liquides autre que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

PERNIN Equipements, 104 Rue de Stalingrad, 93100 MONTREUIL.

DEMANDEUR :

SOCIETE METALLURGIQUE DE GRAY, Z.I. Arc les Gray, B.P. 114, 70104 GRAY.

PERNIN Equipements, 104 Rue de Stalingrad, 93100 MONTREUIL.

OBJET :

Le présent certificat étend au bénéfice de la SOCIETE METALLURGIQUE DE GRAY la décision d'approbation de modèle et les certificats d'examen de type suivants accordés au bénéfice de la société PERNIN Equipements:

- la décision d'approbation de modèle n° 00.00.462.002.1 du 28 avril 2000 relative aux ensembles de mesurage d'huile PERNIN Equipements types DISTRILUB 9, DISTRILUB 9 E et DISTRILUB 12 E,
- le certificat d'examen de types n° F-03-C-004 du 7 janvier 2003 relatif aux ensembles de mesurage PERNIN Equipements types EUROPA 20E, EUROPA 40E et EUROPA 80E,
- le certificat d'examen de types n° F-03-C-005 du 7 janvier 2003 relatif aux ensembles de mesurage PERNIN Equipements types EUROMAX 20E, EUROMAX 45E et EUROMAX E48.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques des ensembles de mesurage faisant l'objet du présent certificat sont identiques à celles des types approuvés par la décision et les certificats précités.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le numéro et la date d'examen de type figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat sont identiques à ceux fixés par la décision et les certificats précités.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/ E040023-D1, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

Les limites de validité respectives de chacune des décisions et certificats précités restent inchangées. Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

